

**Durée :**

**4 jours**

**Les participants et leur pré-requis :**

Intérimaires travaillant dans une entreprise de revêtement extérieur.

Ils seront médicalement aptes aux travaux en hauteur.

**Notre intervenant :**

Formateur spécialiste des travaux en hauteur

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**460 € HT (552 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

Module 1 :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE)

Module 2 :

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Assimiler le port en sécurité du harnais antichute en point fixe (ancrage, PEMP...)
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en oeuvre
- Mesures des préventions et règles de sécurité

Module 3 :

- Monter et démonter un échafaudage roulant et un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser les vérifications journalières.
- Utiliser les échafaudages en sécurité.

Module 4 :

- Montage et démontage de l'échafaudage fixe et pratique

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES**

## D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de pratique.  
Supports audio visuels adaptés (transparentes, films).  
Support de cours remis à chaque participant.  
Exercices pratiques sur site avec nos équipements (échafaudage fixe et roulant, harnais de sécurité...)  
Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques sur chacune des 3 journées.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

## LE CONTENU DE LA FORMATION :

### Module 1 :

- Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels :
  - Accidentologie
  - Chutes de hauteur : causes et conséquences humaines, financières et juridiques.
  - Les acteurs de la prévention
  - Les obligations de l'Agence d'Intérim et de l'Entreprise utilisatrice
  - Préalables à la prise de poste : aptitude médicale, formations, autorisations, accueil...
  - Les PGP, priorisation des EPC
  - Le PGC et les PPSPS
  - Matériel et équipements de travail : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance...
- Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :
  - Les différents types d'EPC contre les chutes (et l'interdiction d'utiliser des pince-dalles sur des éléments en bois)
  - Les fondamentaux de la pose des garde-corps : espaces entre potelets, main courante métallique, plinthes...
  - les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.
- Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :
  - Composants et dispositifs équipant les PTE : supports, ossature, planchers, protections longitudinales, dispositifs anti- soulèvement, protections d'extrémités, dispositifs complémentaires...

- Conditions d'utilisation : charges maximales admissibles et positions, maintien d'un passage libre, aces sécurisé...
- Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement...

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute :

- Syndrome du harnais : définition, exemples...
- interdiction de travailler seul, procédure de secours ou plan de sauvetage opérationnel avant intervention,
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation, choix, position.

### **Evaluation des connaissances acquises par QCM**

#### **Module 2 :**

- 
- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, surveillance médicale
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages
- Validation des dispositifs d'ancrage
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute : marquage, notice d'utilisation, vérifications, entretien et stockage
- Mise en oeuvre
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.
- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
- Vérifications avant mise en oeuvre
- Mises en situation : application : application de la théorie
- Essais de suspension inerte
- Les noeuds.

### **Evaluation des connaissances acquises par QCM**

### **Module 3 et 4:**

- Théorie
  - Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation, avantages des modèles MDS
  - Les rôles et responsabilités des différents acteurs
  - La réglementation applicable au montage, au démontage et à la vérification
  - L'exploitation de la notice du fabricant
  - L'examen d'adéquation, les charges maximales admissibles
  - La préparation du montage, les éléments constitutifs des échafaudages et leur état de conservation
  - Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied
  - Aménagement des aires de travaux : accès, signalisations, balisages, affichages...
  - Les règles d'utilisation en sécurité (dont déplacements et stabilisation des échafaudages roulants)
  - Les vérifications journalières (examen de l'état de conservation).
  
- Mise en situations pratiques avec évaluation continue :
  - Montage et démontage en sécurité d'échafaudages roulants.
  
  - Montage et démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied

### **Evaluation des connaissances acquises par QCM**